

Lettre de Finlande : les effets de la Révolution russe

Autor(en): **Saltzman, E. / B.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **5 (1917)**

Heft 58

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-252724>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

voient combien d'intelligence, de persévérance dans l'effort, exigent ces métiers qu'elles dédaignaient. Une d'entre elles, fort intelligente, me l'a dit ; « Je croyais que ce n'était rien le travail manuel ! Je le respecte maintenant. » Et quand elles sentent qu'elles « tiennent le métier » elles ont une grande joie, elles sont délivrées de l'angoisse du lendemain.

Cette histoire n'aurait qu'un intérêt épisodique si l'on ne devait en tirer un enseignement d'ordre général. C'est celui-ci : que le plus grand service qu'on puisse rendre, en ce moment, aux femmes désemparées, privées de l'homme qui était leur soutien, c'est de leur mettre un métier en main, et que cela n'est pas extrêmement difficile. Je dirais même que ce n'est pas très coûteux. Notre école nourrit son personnel, grâce à la générosité du donateur, mais ce ne serait pas indispensable, et comme au bout d'un certain temps les élèves produisent des objets vendables, la dépense se trouve un peu diminuée. Des industriels, des municipalités, des conseils généraux, subventionneraient des apprentissages correspondant au genre de main-d'œuvre dont on a besoin dans le pays. Le tout est de bien choisir les métiers, il faut pour cela consulter les spécialistes... Les consulter et ne pas les croire ! En ce sens, par exemple, qu'ils ont tendance à s'exagérer les difficultés de leur métier ! J'avais songé pour les femmes à l'horlogerie (qui est un travail bien pour elles !) et on m'en a dissuadée en me démontrant que les écoles spéciales mettent 4 ans, 5 ans à former leurs élèves. C'est vrai, mais elles prennent des enfants au sortir de l'école. A Cluses, où depuis la guerre on a fait une école d'apprentissage d'adultes, pour les mutilés, on me dit qu'en 18 mois on a formé des horlogers. Le travail des adultes et (je puis le dire par expérience) le travail des femmes qui ont passé 25 ans est un travail de premier ordre : l'attention soutenue, le soin, le fini sont remarquables. Les spécialistes sont surpris de la rapidité des résultats obtenus. Nous n'avons presque que des veuves, mais nous avons pris, par ci par là, quelques jeunes filles orphelines de guerre, particulièrement malheureuses. Eh bien ! le travail, l'attention de ces jeunes filles de 16 à 20 ans sont très inférieurs à celui des femmes plus mûres. Il ne faut pas croire qu'une femme de 30, 35 ans et plus, soit incapable d'apprendre un métier nouveau. Nous avons d'excellentes ouvrières de cet âge.

Donc, appliquons-nous à chercher de nouveaux métiers pour les femmes, et à leur donner les moyens de les exercer. Puisque l'Etat a bien de la peine à organiser l'enseignement technique, pourquoi les particuliers, l'initiative privée ne s'y mettrait-elle pas ? d'ailleurs il y a là un enseignement technique spécial, celui de la femme adulte qui n'était pas préparée au travail. Si nous le pouvons, créons des industries agricoles, c'est là le rêve. Sinon, trouvons aux femmes des métiers, difficiles, s'il se peut, exerçant leur intelligence et leur adresse, et aidons-les à devenir de bonnes techniciennes. Seulement ayons bien soin de choisir des métiers où la main-d'œuvre manque sérieusement, pour ne pas créer entre la femme et l'homme qui reviendra du régiment une concurrence fratricide ; Mais cela est facile, tant de main-d'œuvre manquera pour ces immenses reconstructions de demain ! Non seulement hélas, bien des hommes ne reviendront pas, ou reviendront malades, mais tant de places chez nous, par dizaines, par centaines de mille, étaient prises par des étrangers ! N'est-il pas légitime de mettre à leur place de braves femmes de France obligées de travailler, de nourrir leurs petits ?

N'oublions jamais, non plus, ces petits. Celui qui, à l'école d'apprentissage ou à l'atelier, retient tout le jour une femme, contracte une obligation vis-à-vis de ses enfants. Sans doute, si la situation pécuniaire de la mère devient meilleure, elle pourra

subvenir aux besoins matériels du petit. Mais les soins, mais la surveillance ? Tout atelier féminin doit avoir pour corollaire une crèche, une garderie, ou des placements individuels pour les enfants à la campagne. Cela est bien compliqué ? Sans doute, mais cette généralisation du travail de la femme est un fléau exceptionnel, motivé par la guerre, auquel il faut apporter des remèdes exceptionnels, sous peine de voir périr la race.

Louise CRUPPI.

LETTRE DE FINLANDE

Les effets de la Révolution russe

Nous pensons intéresser nos lecteurs en leur donnant ici un aperçu de l'activité en ces temps historiques des femmes finlandaises, aperçu que nous empruntons à un rapport officiel paru dans le numéro de juillet de Jus Suffragii.

La révolution russe a radicalement changé la politique de la Finlande. Je n'ai cependant pas l'intention de m'étendre ici sur notre politique actuelle qui ne peut être forcément que transitoire.

En effet, de nouveaux horizons s'ouvrent, de grands espoirs nous sont permis, mais au milieu de beaucoup d'incertitude et de confusion ; aussi, en considérant les difficultés créées par ces temps de guerre, serait-il inutile de me livrer à des constatations ou à des pronostics d'une valeur douteuse. Il est plus intéressant de parler ici, entre autres événements d'importance, de la participation des femmes aux luttes du moment.

Les conséquences immédiates de la révolution en ce qui concerne la Finlande ont été la convocation de notre Parlement, la Diète, et la réorganisation de notre gouvernement, le Sénat. Les élections avaient été faites en juillet dernier et l'ouverture de la Diète eut lieu le 11 avril. La majorité étant en partie socialiste, un des membres de ce parti fut nommé président de la Chambre.

La réorganisation du Sénat fut précédée de délibérations entre le gouvernement provisoire russe et les délégués de tous les partis politiques finlandais. Les membres de l'ancien Sénat étant ou incapables ou hostiles à l'autonomie de la Finlande furent obligés de se retirer et un nouveau Sénat fut élu. Des 12 sièges 6 furent occupés par le parti socialiste et les autres répartis entre les autres partis.

La session parlementaire commença comme d'habitude par l'élection du président et d'un certain nombre d'électeurs au second degré, chargés à leur tour d'élire les commissions permanentes ou spéciales qui doivent fonctionner pendant la session. Les commissions permanentes se composent de 9 à 17 membres, mais le comité directeur, auquel tous les projets de loi sont présentés avant d'être soumis à la Chambre, compte 60 membres. Pendant la session actuelle, deux commissions spéciales ont été nommées : la Commission d'agriculture et celle de l'alimentation. Naturellement, la plupart de nos femmes députées ont été nommées membres de ces différentes commissions, mais je ne parlerai ici que de quelques-unes. La doyenne de nos suffragistes, Lucina Hagman, a été nommée présidente de la Commission de l'éducation, poste qu'elle a déjà occupé dans la première Diète après la réforme parlementaire ; elle est aussi au nombre des 45 électeurs. M^{lle} Annie Furuhjelm est membre de la Commission des lois, D^{re} Tekla Hulin, membre de la Commission fondamentale des lois, ainsi qu'électrice secondaire ; D^{re} Jenny af Forselles est électrice et membre du Comité directeur ; l'inspectrice des fabriques Vera Hjelt est membre de la Commission du

travail. D'autres députées bien connues comme la baronne Yrjö-Koskinen et M^{me} Eveline Ala-Kulju du parti vieux-finnois, ainsi que les socialistes Hilja Pärssinen, Mina Sillanpää et d'autres encore, font partie d'autres Commissions ou sont électrices secondaires.

Parmi les motions et les projets de loi présentés à la session actuelle, un certain nombre sont l'œuvre de femmes députées. Ils concernent l'assurance-maladie, la législation matrimoniale, certaines lois pénales, les droits égaux pour les deux sexes aux emplois publics, la condition des domestiques et des ouvrières, la protection des idiots, la lutte contre la prostitution et les maladies vénériennes. Mais, malgré l'urgence de ces questions, elles sont pour le moment toutes moins importantes que le problème politique et la question de l'alimentation.

Mais ce n'est pas seulement à la Diète que nos femmes s'occupent de cette dernière. Les municipalités et les corps administratifs du pays s'organisent pour pourvoir au ravitaillement et au rationnement des vivres. Helsingfors, en tant que capitale, a naturellement à donner l'exemple. Un Comité de l'alimentation y fut nommé et des comités spéciaux pour le ravitaillement en denrées importantes telles que le pain, le lait, la viande et le sucre. Au premier abord, l'aide des femmes ne fut pas acceptée, mais elles insistèrent, se sachant spécialement douées pour ce genre de travail. Leurs réclamations énergiques et sans doute aussi le besoin d'aide changèrent les sentiments des autorités. Les femmes commencèrent leur tâche et travaillèrent non seulement dans presque toutes les commissions, mais l'une d'elles, M^{lle} Dagmar Néovius, fut mise à la tête de la Commission du pain d'Helsingfors, étant ainsi l'égale des directeurs des autres comités.

(Traduit par M^{lle} B. C.)

E. SALTZMANN.

Ce que disent les journaux féministes.

La Cité de Londres a organisé des cours et conférences sur la campagne contre les maladies vénériennes pour le personnel des maisons de commerce; ils seront donnés aux femmes par des doctresses.

(Jus Suffragii.)

La proposition d'admettre les femmes au sein des commissions municipales a été discutée, le 20 janvier, à la Diète de Prusse. M. Cassel appuya cette proposition. Il fit remarquer que, déjà les instituteurs faisaient partie des commissions d'éducation, et que les mères y rendraient des services; que les femmes faisaient aussi partie des commissions d'assistance aux pauvres et devraient de même participer aux commissions d'hygiène, des marchés, des écoles de perfectionnement, et d'assistance aux orphelins et aux vieillards. Le moment actuel serait particulièrement favorable à cette réforme, les femmes s'étant distinguées dans toute espèce de travaux de guerre et ayant montré un grand talent d'organisation. Sans l'aide des femmes, les municipalités ne pourraient venir à bout de leur travail. Si les femmes étaient admises, elles devraient avoir le droit de vote, sans quoi leur situation serait inférieure.

La résolution fut renvoyée à une commission.

(Jus Suffragii.)

Un projet de loi concernant l'admission de la femme au barreau a été déposé au Parlement anglais. Ce projet a été adopté à l'unanimité, en seconde lecture.

(Jus Suffragii.)

Mrs. Millicent Fawcett, qui s'est consacrée depuis cinquante ans à la cause du féminisme, a fêté en pleine vigueur son soixante-dixième anniversaire. De chaleureuses félicitations lui ont été présentées par le Comité exécutif des Associations suffragistes anglaises, la Société suffragiste de Londres, et par beaucoup de personnages éminents, entre autres le lord-maire de la capitale, les professeurs de Newnham College, etc., etc.

(The Common Cause.)

Dans sa quatorzième assemblée annuelle, le Comité Central de l'Association nationale suédoise pour le Suffrage féminin a adopté la résolution suivante: « La guerre a démontré avec évidence, dans les pays belligérants comme dans les pays neutres, que le travail des femmes est indispensable à l'Etat. C'est pourquoi, nous, femmes suédoises, réunies à Stockholm, demandons que le suffrage politique et l'éligibilité nous soient accordés par le présent Riksdag dans les mêmes conditions qu'aux hommes. »

(Jus Suffragii.)

Les barreaux de la cage.

De tous côtés on appuie la proposition de supprimer le grillage qui ferme la tribune destinée aux femmes à la Chambre des Communes. L'une de ces pétitions, adressée à tous les membres du Parlement, est signée par 250 femmes de députés. On y remarque les noms de Mrs. Asquith, Mrs. Lloyd George, Mrs. Austin Chamberlain, Mrs. Herbert Samuel, et d'autres qui portent les noms des hommes politiques les plus en vue.

(The Common Cause.)

Une « Semaine nationale des bébés » a été organisée par les sociétés féminines de Londres, pour le commencement de juillet. Le programme comprend des services religieux à Westminster et dans d'autres églises, une exposition de bébés, des meetings de mères, des conférences et des discussions sur l'éducation, la question des sages-femmes, etc., et, comme clôture, des démonstrations de l'Ecole d'eurythmie Jaques-Daleroze. Les organisatrices se proposent de stimuler le sentiment de responsabilité vis-à-vis de l'enfance, de faciliter et d'étendre le travail des sociétés fondées pour le bien des enfants, de favoriser la création de crèches, garderies, etc., et de combattre l'ignorance et la négligence qui sévissent dans ce domaine. La reine a accepté le patronage de l'œuvre.

(The Common Cause.)

D'après une correspondance de Mexico au *Woman's Journal*, le suffrage féminin aurait été accordé aux femmes de l'Etat de Yucatan (Amérique Centrale).

(Jus Suffragii.)

Parmi les milliers d'employés du « Land Patent Office », le président des Etats-Unis a choisi Miss Ellie D. Bouldin pour lui confier, par mandat exécutif, sa signature. C'est un honneur unique. Aucune autre personne n'a le droit de signer « Woodrow Wilson ». Plusieurs centaines de brevets délivrés chaque année par l'Office portent la griffe du président de la main de Miss Bouldin.

(La Française.)

Une campagne énergique, menée depuis plusieurs mois par des ecclésiastiques contre la prostitution, à San-Francisco, a abouti à la fermeture de toutes les maisons de prostitution. Afin de procurer du travail aux femmes qui se trouvaient ainsi mises à la rue, une commission spéciale fut nommée et s'occupe de cette œuvre de relèvement.

Le nombre des maisons de Louisville est en diminution. Le Département de police s'occupe très activement de la moralité publique, et le jour n'est pas éloigné où les chefs de police qui ne veulent pas réagir contre la prostitution et fermer les maisons de débauche seront obligés de se démettre de leurs fonctions.

(Bulletin abolitionniste.)

On aimerait arriver à fonder à Zurich un home pour étudiantes, semblable à celui de Charlottébourg. Les étudiantes y auraient le logement et la nourriture, dans un milieu confortable, et y trouveraient une vie de famille et de société, au lieu de vivre isolées, comme c'est si souvent leur cas. Il s'agirait de trouver les contributions nécessaires à la formation d'un petit capital pour faire face aux premières dépenses. Serait-ce téméraire d'attendre des subsides pour cette œuvre d'entraide féminine?

(Frauenbestrebungen.)

Sur 3,398 élèves fréquentant les 11 écoles techniques supérieures allemandes pendant le semestre d'hiver 1915-1916, 927 étaient des femmes.

(La Française.)

Avant même la déclaration de guerre, le ministère de la Guerre des Etats-Unis a officiellement accepté le concours des suffragistes pour l'organisation du ravitaillement et des économies. Le Conseil de la Défense nationale vient de s'adjoindre un comité consultatif féminin de 9 membres, dont 7 sont des suffragistes de marque, entre autres Dr Anna Shaw et Mrs. Carrie Chapman-Catt. En annonçant officiellement la nomination de ce Comité, le Conseil de Défense nationale a ajouté: « qu'il rendait ainsi justice à l'inestimable valeur de la contribution des femmes à l'effort national, dans les conditions de la guerre moderne ».

(La Française.)